29.06.2018 – 11:00 Uhr

# En 2017, 41 personnes se sont noyées dans les eaux suisses - La SSS encourage un comportement responsable en milieu aquatique

*Sursee (ots)* -

En 2017, la Société suisse de sauvetage (SSS) a dénombré 41 décès par noyade en Suisse. La prévention est une nécessité. C'est pourquoi la campagne «J'agis responsable» a été lancée en début de semaine, dans l'objectif d'attirer l'attention sur les maximes de la baignade.

Sur les dix dernières années, la Société suisse de sauvetage (SSS) a enregistré en moyenne 45 noyades mortelles par an. En 2017, la SSS et le bpa ont recensé 41 décès par noyade, dont 31 hommes, huit femmes, un enfant et une victime de sexe non identifiable. En ce qui concerne les personnes de nationalité étrangère, la SSS a dénombré 13 victimes, soit 50% de moins que l'année précédente.

Une fois de plus, on constate que les eaux libres représentent des «zones à risques». 21 cas ont été enregistrés dans les lacs et eaux stagnantes et 18 dans les cours d'eau. Un cas a été recensé dans une piscine et un dans un jacuzzi privé.

Mettre l'accent sur les maximes de la baignade: chaque personne peut agir responsable

L'année 2018 et la saison de baignade entamée s'annoncent sous des auspices particuliers. Sous la devise «J'agis responsable», la SSS et l'assureur-accidents Visana unissent leurs forces pour promouvoir les maximes de la baignade parmi les amateurs et amatrices de plaisirs aquatiques. Depuis le début de cette semaine, des affiches avec différents ambassadeurs et ambassadrices portant les six maximes de la baignade de la SSS seront installées dans des villes sélectionnées. L'accent est mis cette année sur les deux premières maximes: «Les enfants au bord de l'eau doivent toujours être accompagnés - les petits enfants doivent être gardés à portée de main!» et «Ne jamais se baigner après avoir consommé de l'alcool ou des drogues. Ne jamais nager l'estomac chargé ou en étant à jeun». Au cours des prochaines années, les autres maximes seront également mises en lumière, en alternance. Autre message central de la campagne: il s'agit d'inciter chacun et chacune à adopter un comportement responsable, mais aussi à faire preuve de civisme en promouvant ce comportement auprès d'autrui. C'est pourquoi figurent sur les affiches, en plus de l'ambassadeur de la SSS, Renzo Blumenthal, des bénévoles de Visana et de la SSS, qui portent littéralement les maximes de la baignade et entendent ainsi montrer la voie, en tant que citoyens et citoyennes lambda, afin d'encourager une attitude responsable et sûre vis-à-vis de l'eau.

Maximes de la baignade: réduire les risques en adaptant son propre comportement

On peut se demander pourquoi mettre à nouveau l'accent sur les maximes de la baignade? Il s'agit de recommandations de comportement simples et élémentaires, qui contribuent à garantir la sécurité au bord de l'eau, dans et sur l'eau, sans altérer le plaisir. «Et c'est ce qui compte au final: passer de bons moments au bord de

l'eau et rentrer sain et sauf à la maison», conclut Reto Abächerli, gérant de la SSS. Car celles et ceux qui respectent les maximes de la baignade de la SSS contribuent déjà grandement à assurer leur propre sécurité. Il vaut donc la peine de jeter un oeil sur le site Internet de la campagne www.agir-responsable.ch, afin d'en savoir plus sur chacune des maximes et leurs fondements.

Lehrplan 21 - une opportunité pour ancrer la prévention dès le plus jeune âge

Le thème de la «sécurité au bord de l'eau» a été intégré dans le Lehrplan 21, en tant que jalon dans la prévention des accidents. Afin de soutenir la mise en oeuvre dans les écoles, la SSS a publié en 2017 un matériel pédagogique complet, ayant abouti à une série de documents destinés aux écoliers/ères et aux professeurs/es, qui permettent d'aborder les thèmes de la sécurité et de la prévention des accidents aquatiques non seulement dans le cadre des cours de natation classiques, mais aussi dans les salles de classe. Les documents peuvent être commandés à prix coûtant sous www.schule-slrg.ch et téléchargés gratuitement. Parallèlement à la campagne des maximes de la baignade, la SSS comble ainsi une lacune supplémentaire dans son offre en matière de prévention des accidents aquatiques.

Contact:

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet www.slrg.ch ou sur www.agir-responsable.ch.

Monsieur Philipp Binaghi, responsable Communication et Marketing SSS, se tient à votre disposition pour toute question au 078 789 98 83 ou à l'adresse p.binaghi@slrg.ch.

Medieninhalte

*Image de la campagne "nous agissons responsables". Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100061916 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Schweizerische Lebensrettungs-Gesellschaft SLRG/.zvg"*

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100061916/100817438 abgerufen werden.